

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Truck / Camion	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-133951/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-133951	Date 2012-09-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-371-60999	
File No. - N° de dossier hp371.W8476-133951	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Modérie, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur hp371
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3970 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-2953
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification N° 003 de l'invitation est présentée afin de faire connaître les questions (Q) reçues de l'industrie et les réponses (R) à celle-ci:

Question 1:

À l'article 3.5.4 on exige une carrosserie à essieu simple et un essieu tandem sur le châssis, avez-vous un schéma de référence pour la carrosserie tandem?

Réponse :

S.V. P. clarifier l'endroit dans la description d'achat où on spécifie une exigence pour une carrosserie à essieu simple?

Question 2:

À l'article 3.14.1 (e) -20 à 80 degrés au-dessus de l'horizontale, nous offrons -17 à 83. Peut-on modifier l'exigence pour indiquer une articulation de 100 degrés?

Réponse :

La description d'achat sera modifiée pour indiquer ce qui suit :

La flèche de la grue doit pouvoir s'articuler sur une plage au moins comprise entre 17 degrés en dessous de l'horizontale et 83 degrés au-dessus de l'horizontale;

Question 3:

Article 3.14.1 (j) concernant les capacités de levage. La capacité maximale offerte sur une grue montée sur le coin serait inférieure à celle exigée. Les tableaux de capacités pour les deux modèles (D2050BBC montée sur le coin) et D3050BBR (montée à l'arrière) avec treuil de tête de flèche sont ci-joints.

Réponse :

La description d'achat a été modifiée pour indiquer les capacités de levage suivantes :

- i 6 804 kg (15 000 lb) avec la flèche à 80 degrés au-dessus de l'horizontale et toutes les flèches déployées;
- ii 1 814 kg (4 000 lb) à 45 degrés avec toutes les flèches déployées;
- iii 499 kg (1 100 lb) à 0 degré avec toutes les flèches déployées.

Question 4:

Article 3.14.7 - Le premier paragraphe exige une exigence pour des stabilisateurs en forme de A. Le point suivant indique en forme de A ou radiaux. Avez-vous un modèle préféré?

Réponse :

La description d'achat a été modifiée pour rayer le terme ??en forme de A?? et pour modifier l'exigence pour indiquer des stabilisateurs télescopiques ou stabilisateurs de type radiaux.

Question 5 :

À l'article 3.14.8 on spécifie une exigence pour des commandes supérieures mais on ne mentionne pas une plate-forme, est-ce obligatoire? En plus, les commandes pour l'extracteur et le bourroir de poteau, celles-ci sont normalement opérées à l'aide du circuit pour outils hydrauliques et non par une commande séparée. Est-ce applicable à cette unité?

Réponse :

Ceci est une erreur. Il n'existe aucune exigence pour des commandes supérieures.

Question 6:

Article 3.14.1(b) - les hauteurs de poulies demandées sont de 50-pieds, 40-pieds, et 30-pieds. En ajoutant le treuil de tête de flèche optionnel à l'article 3.14.2 (a), ceci réduira les hauteurs approximativement 6-pouces à chaque étage. Ce changement n'affectera pas la portée latérale à l'alinéa 3.14.1 (i).

Réponse :

Une clarification de la question posée est nécessaire.

Question 7 :

Section 3.14.1 (j) Capacités de lavage : Les grues montées sur le coin d'un châssis 6x4 ne peuvent pas lever les capacités que vous exigez. Nous recommandons que cette article soit modifiée exigence et nous pouvons ensuite fournir des tableaux de capacités de levage pour votre approbation.

Réponse :

Voir la réponse pour la question 3.

Toutes les modalités demeurent les mêmes.